

Berne, le 18.06.92

L'après Rio et la DDA

Quelques réflexions personnelles

1. La question de savoir si Rio a été un succès ou un échec est certes intéressante. Il est aussi très instructif d'essayer de tirer quelques conclusions quant à l'impact de l'évènement Rio sur l'avenir.

Tout ne sera pas comme avant.

Déjà tous les acteurs de l'évènement Rio se repositionnent en fonction du débat qui a été lancé. C'est le cas de la Banque Mondiale, du PNUE, du PNUD et de toutes les organisations internationales. C'est aussi le cas pour les médias, les ONG, l'industrie, les partis politiques, les publicitaires, les milieux artistiques, les scientifiques, etc.

Ce repositionnement peut être soit cosmétique, soit en profondeur.

Il aura, entre autres, des conséquences au niveau de la politique internationale, des institutions, de l'allocation et la mobilisation des ressources et des politiques nationales.

2. Quelques constatations sommaires.

Sur le plan suisse, dans le cadre de la préparation de Rio, principalement 2 Offices ont joué un rôle extrêmement actif et antagoniste dès le début de la négociation. L'OFAEE et l'OFEFP. La DDA quant à elle s'est intéressée très tard à la CNUED.

Les ONG ont tenu leur rôle, sans plus.

Le secteur privé a profité d'acquérir un nouveau langage et entame un processus de réforme.

3. Quelques développements intéressants sur le plan de l'administration:

- il est question de démanteler ou restructurer le Service environnement de la DIO;

- le DFI semble prendre la tête du nouveau Comité de suivi de Rio;

- le DFI s'intéresse beaucoup au crédit-cadre environnement comme source de financement de ses initiatives (centres, secrétariats, casques verts, etc.);



- l'OFAEE pense déjà à la période de l'après crédits mixtes et montre un intérêt croissant pour le crédit-cadre environnement et la GEF;
- l'OFAEE a préparé une Déclaration d'intention de coopération en matière de développement durable avec le Chili. Cette Déclaration a été signée à Rio par le chef du DFI. La DDA n'a pas été impliquée dans la préparation de ce document ou seulement en dernière minute. Etrangement, le 12 juin le service du développement de l'OFAEE nous informait que la signature de ce document aurait lieu en septembre.

4. Nouvelles tâches pour la DDA.

Si la DDA veut jouer un rôle important dans le débat sur le développement durable au niveau du Département, de l'administration, sur le plan national et international, elle doit redéfinir sa position.

Une série de questions se pose:

- comment réagir face à la restructuration du Service environnement de la DIO. Ne rien faire équivaudrait à laisser le champ libre à l'OFEFP et serait, vis à vis de l'extérieur, incompréhensible après Rio;
- comment collaborer avec l'OFAEE dans le domaine environnemental sur des bases saines tout en étant conscient de ses intentions (crédit-cadre environnement et deuxième phase GEF);
- comment collaborer avec l'OFEFP et quel rôle jouer au sein du Comité de suivi;
- comment intensifier le dialogue avec l'industrie, les ONG et le Parlement;
- est-il souhaitable d'assurer la Federführung de certains dossiers tels que Convention forêts, désertification, financement, GEF, transfert de technologie, nouvelle Commission du développement durable des Nations Unies, etc.
- comment participer aux travaux du PNUE;
- comment participer aux futurs travaux de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC;
- comment assurer une unité de doctrine au sein de la maison;
- faut-il obtenir la responsabilité de la gestion des nouveaux fonds multilatéraux (climat, biodiversité) étant donné qu'ils vont financer des projets de coopération?
- comment se préparer à la négociation de la deuxième phase GEF;

- faut-il préparer un concept spécifique d'information;
 - etc.?
5. Les structures et ressources dont dispose la DDA pour répondre à tous ces défis sont-elles adéquates?
La préparation de Rio a démontré que l'organisation actuelle de la DDA ne permettait pas d'identifier clairement un service responsable de ces questions.
Le Sese Env./Forêt, les Sections des Affaires Multilatérales, Politique et Recherche avaient chacun de bonnes raisons pour traiter ce dossier ou pour se soustraire.
Les nouvelles tâches qui attendent la DDA nécessitent-elles la création d'une nouvelle structure et de nouvelles ressources?
6. Si nous ne réagissons pas rapidement et si nous ne nous donnons pas les moyens nécessaires de nous repositionner face à l'évènement Rio, d'autres se feront un plaisir de le faire à notre place.
Les craintes d'ordre budgétaire ne devraient en aucun cas limiter nos ambitions et notre vision de l'avenir.
Si nous nous contentons du statu quo, le danger d'une modification dans l'allocation des ressources est alors à craindre.
Par contre si nous occupons le terrain et prenons des initiatives nous assurons l'avenir.
7. Ces propos lapidaires et incomplets ont comme but premier de stimuler la discussion. Ils n'ont aucune autre prétention et n'engagent, bien entendu, que le soussigné.

Service Environnement/Forêt



J.-B. Dubois

t.300-33/WR/LVBern, 19. Juni 1992Notiz an Herrn Direktor Staehelin

In der Beilage erhalten Sie einige persönliche Ueberlegungen von Herrn J.-B. Dubois zur Frage des nun einsetzenden Post-Rio-Prozesses und dessen Implikationen auf die DEH. Wie Sie wissen, verfügt Herr Dubois aufgrund seiner langjährigen Tätigkeit bei der Stabsstelle Internationales im BUWAL über profunde Kenntnisse der internationalen und verwaltungsinternen Szene im Umweltbereich.

Ich meine, dass die Ausführungen einige wesentliche Punkte beinhalten, die bei den kommenden Diskussionen über die Reaktion der DEH auf die UNCED Beachtung verdienen.

Fachdienst Umwelt/Forstwirtschaft


Th. Wiederkehr

cc: GI, DAN, CL